ADMINISTRATIF

L'infirmière
coordinatrice assure
le suivi du dossier
médical avec le
médecin
coordonnateur et
intervient dans la
gestion de l'équipe de
soins.

La direction actualise le projet associatif et en prend la gestion administrative et financière au regard des prescriptions des financeurs et des orientations du conseil d'administration.

L'Adjointe de direction

intervient sur
l'amélioration de la
qualité des prestations
fournies par le service et
encadre les services
logistiques

La responsable ressources humaines assure la gestion des salariés, de la formation continue et du budget alloué par les financeurs. La responsable administrative et financière assure le contrôle de gestion, la comptabilité, la facturation et le suivi financier des prises en charge. L'assistante administrative vient en appui de la responsable administrative et financière et de la responsable des ressources humaines.

La secrétaire assure l'accueil au quotidien et répond aux questions des personnes accompagnées et de leurs proches